

Conseil départemental de la Haute-Vienne

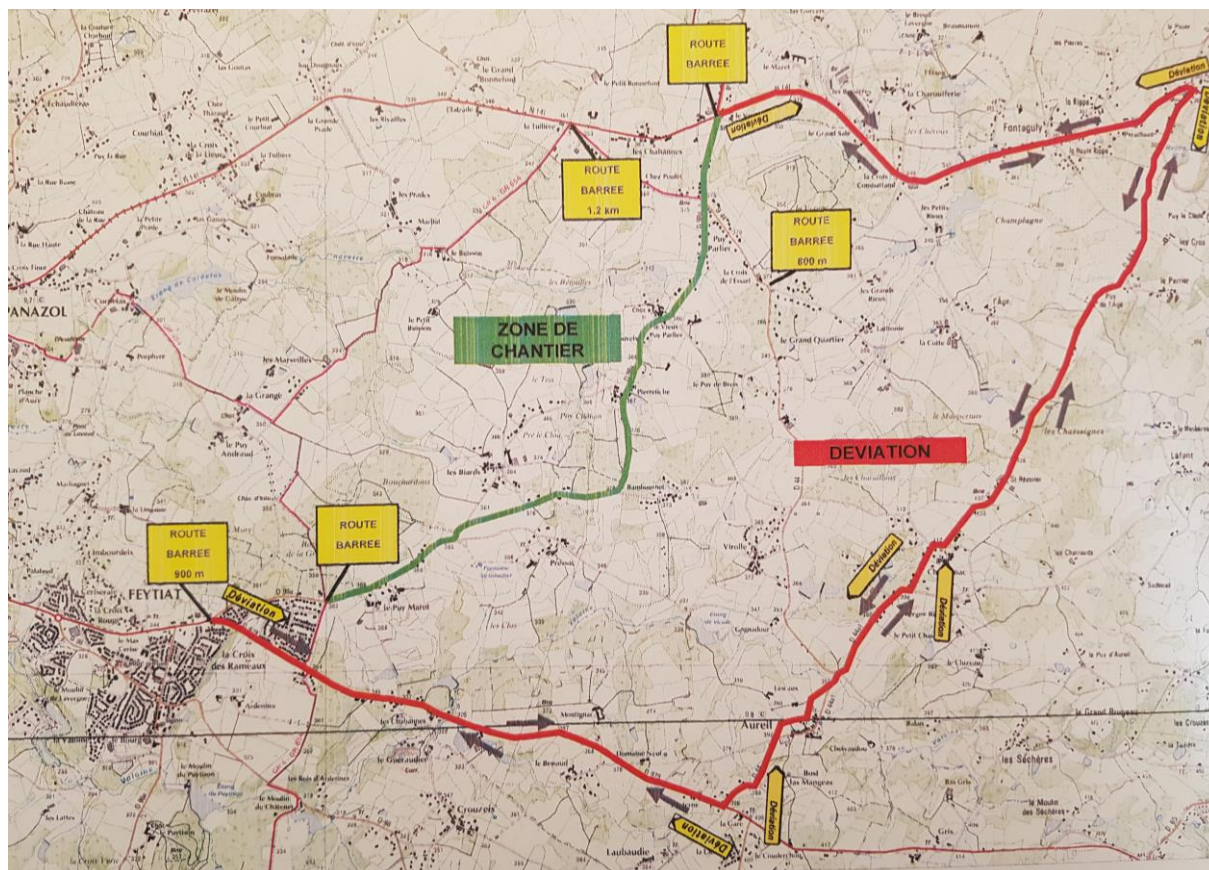
COMMUNIQUE DE PRESSE DU 18 SEPTEMBRE 2019

Réfection de chaussée des RD 98A et 44 entre Feytiat et Saint-Just-le-Martel : une déviation mise en place dès lundi 23 septembre

Le chantier de réfection des chaussées, qui a déjà débuté sous circulation alternée, passera sous interdiction totale de circulation à partir de lundi.

Les travaux lancés par le Département portent sur l'axe Feytiat – Saint-Just-le-Martel : de la RD 98A, depuis l'avenue Marcel Pagnol à Feytiat jusqu'à la RD 44, route du Rouveix sur la commune de Saint-Just-le-Martel.

La circulation sera interdite sur cette portion du 23 septembre au 18 octobre 2019. La déviation empruntera les RD 979, 44, 44A1 et 941 via Aureil et Royères.



L'opération va permettre une réfection totale de la chaussée. Le coût des travaux s'élève à 620 000 €, financés en totalité par le Département.

Les automobilistes sont invités à respecter strictement la signalisation en place et à observer la plus grande prudence aux abords du chantier, pour leur sécurité et celle des agents y travaillant.

Plus d'infos auprès de l'antenne technique de Limoges-Catroux au 05 55 06 13 05

*Contact presse : Anne-Catherine Farges - Service communication
05 44 00 12 42 – anne-catherine.farges@haute-vienne.fr
Retrouvez ce communiqué de presse sur www.haute-vienne.fr*